



REFERENTIEL D'ACTIVITES, DE COMPETENCES et d'EVALUATION

REFERENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les		L D'EVALUATION nodalités d'évaluation des acquis
activités exercées, les métiers ou emplois visés	connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
I. Coordination, organisation et production des prestations de soins et de services en cohérence avec les besoins du secteur du médico-social et en garantissant l'application du cadre réglementaire		- Pour chaque compétence évaluée: Evaluation au cours de la formation: Composition de travaux intersessions, réalisation et traitement de sujet sous la forme de projet-action* personnalisé Productions attendues: • Travail individuel • Une production écrite d'analyse à partir d'une méthode de gestion de projet et d'aide à la décision • Une synthèse à partir d'un logiciel de présentation sous forme de diaporamas (type power point) • Une présentation et argumentation orale du sujet et de la	 Niveau de maîtrise attendue pour chaque compétences (Voir Annexe 1): Niveau 1: Initial – compétence de base Niveau 2: Intermédiaire – compétence opérationnelle Niveau 3: Avancé – compétence maîtrisée Niveau 4: Expert – compétence certifiée Respect et pertinence de la méthodologie (Niveau 2): Les outils de gestion de projet utilisés sont pertinents La problématique est pertinente et cohérente avec le lieu d'exercice La bibliographie est actualisée elle met en avant la législation ainsi que les recommandations de bonnes pratiques du secteur médicosocial





		problématique liée au lieu d'exercice Méthodologie demandée au candidat : • Utilisation d'outils d'analyse et de démarche projet tels que QQOQCP, SWOT ou Ishikawa • Elaboration d'une problématique • Utilisation des connaissances juridiques, médicales, sociales liées au secteur d'activité; • Recherche documentaire et bibliographie actualisée • Plan de prévention et plan d'action	 Le plan de prévention et/ou le plan d'action assure la qualité de soins et de services en cohérence avec les besoins du secteur du médico-social Pertinence de l'analyse des informations recueillies (Niveau 2): Le candidat prend de la hauteur par rapport à son activité de terrain Il met en avant le travail de coordination et de gestion de projet au sein d'une structure du secteur médico-social. Le candidat utilise des techniques d'enquête, de recueil de besoins ou encore des techniques d'entretien professionnels pour recueillir des informations La présentation orale est synthétique et permet de faire émerger la problématique et les résultats de l'analyse de façon structurés, simplifié et compréhensibles.
		• <u>Projet-action évalué</u> :	
1.1. Coordination et organisation des soins préventifs, curatifs et palliatifs et des prestations associées en s'appuyant sur les recommandations du secteur	1.1.1. Organiser et prévoir les activités et moyens des soins préventifs, curatifs, palliatifs et des prestations associées pour assurer la continuité et la qualité des soins et des prestations associées	1.1.1.1. Réaliser un mini diagnostic de l'établissement et, en particulier, du projet de soins au sein du projet d'établissement selon la législation en vigueur	1.1.1.1.1 Les données recueillies et synthétisées sont pertinentes. Un diagnostic selon la législation du secteur médicosocial est posé, prend en





(soins médico-éducatifs, maintien des acquis, réhabilitation et réadaptation)			compte, analyse et traite la situation du contexte local. (Niveau 2) 1.1.1.2 Les risques et les opportunités sont identifiés pour maintenir une bonne coordination des projets de soins au sein du projet d'établissement (Niveau 3) 1.1.1.3 Le candidat propose un plan d'action pertinent et efficace pour assurer la continuité et la qualité des soins (Niveau 3)
1.2. Gestion de la production des prestations de soins et de services dans un secteur d'activité	1.2.1. Anticiper et coordonner les activités de soins préventifs, curatifs et palliatifs et des prestations associées en corrélation avec les publics accueillis afin de s'adapter à l'usager et d'assurer une prestation de qualité	Projets-action évalué: 1.2.1.1 Contrôler les transmissions d'information pour garantir la continuité et la qualité des soins et des prestations	1.2.1.1.1 Utilisation adaptée du logiciel. Les transmissions informatisées sont contrôlées et permettent d'identifier la ou les problématiques afin d'adapter les moyens. (Niveau 3) 1.2.1.1.2 Le Projet d'accompagnement personnalisé est utilisé comme outil de communication et de coordination (Niveau 3)
		1.2.1.2. Évaluer les ressources matérielles nécessaires en fonction de l'évolution de la nature, du volume d'activité et de la demande	1.2.1.1.1 L'évaluation de la charge des activités de soin et des activités afférentes est objectivée. L'évaluation des ressources humaines requises est précise et argumentée : au niveau qualitatif au niveau quantitatif Des évolutions relatives à l'organisation sont proposées et argumentées. L'argumentation





		Duplot metion freque	•	end en compte la qualité et la curité des soins. (Niveau 3)
1.3. Identification et analyse des besoins médico-sociaux	1.3.1. Rechercher, sélectionner et organiser les informations pertinentes en fonction des objectifs et des besoins définis en vue de respecter le cadre réglementaire, les recommandations de bonnes pratiques et d'optimiser la gestion de l'établissement	Projet-action évalué 1.3.1.1 Constituer un recueil des données pertinentes et actualisées pour les plans d'actions et les éléments budgétaires	1.3.1.1.1	Les éléments d'élaboration du budget sont connus et renseignés avec pertinence ainsi que les protocoles de soins, plans de prévention et sécurité sont décrits avec clarté et rigoureusement tracés (Niveau 2)
1.4. Réalisation d'une veille réglementaire, juridique, technologique et concurrentielle d'une organisation du secteur médico-social en vue de réaliser des rapports, articles et notes de synthèses.	1.4.1. Documenter et transmettre la veille réglementaire, technologique, concurrentielle et juridique en rapport direct ou indirect avec le secteur médico-social pour être à jour au niveau du cadre réglementaire et optimiser la qualité	Projet-action évalué 1.4.1.1 Organiser et transmettre la veille réglementaire et technologique en rapport avec les pratiques et le secteur médicosocial	1.4.1.1.1	Les comptes rendus, bilans et rapports sont accessibles, clairs et exploitables. Les objectifs et résultats des projets et travaux conduits sont formalisés et transmis. Les techniques pour recueillir les besoins, réaliser des enquêtes et/ou des entretiens professionnels sont connues (Niveau 2) Les outils de transmission sont adaptés aux acteurs interne de l'établissement. (Niveau 3)





REFERENTIEL D'ACTIVITES décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES identifie les compétences et les	REFERENTIEL D' définit les critères et les moda	
activités exercées, les métiers ou emplois visés	connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
II. Animation et encadrement d'une équipe dans le secteur médico-social		- Pour chaque compétence évaluée : Evaluation au cours de la formation : Composition de travaux intersessions, réalisation et traitement de sujet sous la forme de projet-action personnalisé Productions attendues : • Travail individuel • Une production écrite d'analyse à partir d'une méthode de gestion de projet et d'aide à la décision • Une synthèse à partir d'un logiciel de présentation sous forme de diaporamas (type power point) • Une présentation et argumentation orale du sujet et de la problématique liée au lieu d'exercice	 Niveau de maîtrise attendue pour chaque compétences (Voir annexe 1): Niveau 1: Initial – compétence de base Niveau 2: Intermédiaire – compétence opérationnelle Niveau 3: Avancé – compétence maîtrisée Niveau 4: Expert – compétence certifiée Respect et pertinence de la méthodologie (Niveau 2): Les outils de gestion de projet utilisés sont pertinents La problématique est pertinente et cohérente avec le lieu d'exercice La bibliographie est actualisée, elle met en avant la législation ainsi que les recommandations de bonnes pratiques du secteur médico-social Le plan de prévention et/ou le plan d'action assure la qualité de soins





		Méthodologie demandée au candidat: • Utilisation d'outils d'analyse et de démarche projet tels que QQOQCP, SWOT ou Ishikawa • Elaboration d'une problématique • Utilisation des connaissances juridiques, médicales, sociales liées au secteur d'activité; • Recherche documentaire et bibliographie actualisée • Plan de prévention et plan d'action	et de services en cohérence avec les besoins du secteur du médicosocial - Pertinence de l'analyse des informations recueillies (Niveau 2): • Le candidat prend de la hauteur par rapport à son activité de terrain • Il met en avant le travail de coordination et de gestion de projet au sein d'une structure du secteur médico-social. • Le candidat utilise des techniques d'enquête, de recueil de besoins ou encore des techniques d'entretien professionnels pour recueillir des informations • La présentation orale est synthétique et permet de faire émerger la problématique et les résultats de l'analyse de façon structurés, simplifié et compréhensibles.
2.1. Supervision et gestion du personnel	2.1.1. Encadrer des équipes pluri professionnelles dans un secteur d'activités de soins préventifs,	2.1.1.1 Repérer les besoins et ressources matérielles et humaines des projets et activités.	2.1.1.1.1 Repérage exhaustif des besoins et ressources. Pertinence des décisions d'adaptation des





	curatifs, palliatifs et des prestations associées à l'attention de connaître son équipe, d'évaluer les besoins matériels et humains et d'optimiser les ressources matérielles et humaines en cohérence avec la gestion prévisionnelle des emplois et des carrières (GPEC)		organisations et des ressources (Niveau 3) 2.1.1.1.2 Réalisation des entretiens annuels et professionnels. Pertinence du recueil des besoins. (Niveau 2) 2.1.1.1.3. Le candidat s'appuie sur les fiches de poste. Il met en avant les compétences nécessaires à la réalisation des activités que le professionnel doit réaliser durant sa journée de travail. (Niveau 3)
		2.1.1.2 Planifier et gérer le temps dans une logique d'efficacité	2.1.1.2.1 Planification pérenne de solutions réalistes et réalisables (Niveau 3)
2.2. Gestion du personnel et développement des parcours et des compétences	2.2.1. Coordonner les compétences individuelles et collectives d'une équipe pluri-professionnelle afin d'optimiser la performance de l'établissement	Projet-action évalué 2.2.1.1. Accompagner, expliquer, convaincre, négocier avec les équipes	2.2.1.1.1. Les outils de management du personnel sont connus et correctement renseignés (fiche de poste, fiche de mission) et contribuent à l'efficacité des personnels (Niveau 3) 2.2.1.1.2. Le candidat met en avant l'intégration des stagiaires et des nouveaux salariés (Niveau 3)





		• <u>Projets-action évalué</u>	
2.3 Accompagnement du projet professionnel des personnels	2.3.1 Informer, expliquer et conseiller les personnes dans leur parcours de formation dans le domaine de la santé et des soins afin de prendre en compte la motivation et de faire évoluer les compétences du personnel.	2.3.1.1. Repérer, évaluer, valoriser les compétences	2.3.1.1.1. Les outils du management du personnel sont connus et correctement renseignés (éventail de compétences, grille d'évaluation du personnel, grille d'entretien, dispositif et plan de formation) (Niveau 2)
		2.3.1.1.2. Communiquer, planifier, mener et suivre les entretiens avec le personnel selon la réforme de la formation professionnelle 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel.	2.3.1.1.2.1 Une application pour planifier les entretiens est parfaitement maitrisée, dans le scrupuleux respect de la réglementation (Niveau 3) 2.3.1.1.2.2 Le candidat décrit le déroulement de l'entretien ainsi que les objectifs visés. (Niveau 3)
		Projet-action évalué	
2.4. Animation et organisation des recommandations de bonnes pratiques professionnelles au sein d'un établissement du secteur médico-social	2.4.1. Assurer une veille professionnelle et animer des réunions de travail et d'analyse des pratiques en prenant appui sur les recommandations de l'HAS afin de promouvoir la culture de	2.4.1.1 Prévoir, optimiser et mettre en œuvre les plans d'actions intégrant les recommandations de bonnes pratiques et l'analyse des pratiques professionnelles	2.4.1.1.1. Les plans d'actions sont en conformité avec le cadre législatif et les recommandations du secteur médico-social (Niveau 3) 2.4.1.1.2. L'analyse des pratiques professionnelles sont mises en lien





	bientraitance et d'assurer une démarche d'amélioration permanente au sein de l'établissement		avec le développement et la montée en compétence des professionnels (Niveau 3) 2.4.1.1.3. Le candidat met en avant des techniques de conduite de groupe et de réunion adaptées aux professionnels. Il impulse une dynamique qui permet le partage d'expérience et l'échange du vécu de chaque professionnel face aux situations complexes rencontrées. (Niveau 3)
2.5. Utilisation et communication de la veille professionnelle	2.5.1. Synthétiser et rédiger la veille professionnelle pour accompagner le salarié dans l'évolution de ses compétences et l'inviter à se questionner sur ses pratiques au quotidien	Projet-action évalué 2.5.1.1 Réaliser des présentations ou des rapports écrits synthétiques	2.5.1.1.1. Les techniques et outils de communication sont adaptés aux objectifs, aux publics et aux situations. La communication est réalisée sur des supports de transmission appropriés (Niveau 2)





REFERENTIEL D'ACTIVITES Décrit les situations de travail et les	REFERENTIEL DE COMPETENCES Identifie les compétences et les	REFERENTIEL D Définit les critères et les moda	
activités exercées, les métiers ou emplois visés	connaissances, y compris transversales, qui découlent du référentiel d'activités	MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
III. Développement de la dynamique des projets d'un établissement du secteur médicosocial		- Pour chaque compétence évaluée : Evaluation au cours de la formation : Composition de travaux intersessions, réalisation et traitement de sujet sous la forme de projet-action* personnalisé Productions attendues : • Travail individuel • Une production écrite d'analyse à partir d'une méthode de gestion de projet et d'aide à la décision • Une synthèse à partir d'un logiciel de présentation sous forme de diaporamas (type power point) • Une présentation et argumentation orale du sujet et de la problématique liée au lieu d'exercice	 Niveau de maîtrise attendue pour chaque compétence (Voir Annexe 1): Niveau 1: Initial – compétence de base Niveau 2: Intermédiaire – compétence opérationnelle Niveau 3: Avancé – compétence maîtrisée Niveau 4: Expert – compétence certifiée Respect et pertinence de la méthodologie (Niveau 2): Les outils de gestion de projet utilisés sont pertinents La problématique est pertinente et cohérente avec le lieu d'exercice La bibliographie est actualisée, elle met en avant la législation ainsi que les recommandations de bonnes pratiques du secteur médico-social Le plan de prévention et/ou le plan d'action assure la qualité de soins





pertinents:

Méthodologie demandée au candidat: • Utilisation d'outils d'analyse et de démarche projet tels que QQOQCP, SWOT ou Ishikawa • Elaboration d'une problématique • Utilisation des connaissances juridiques, médicales, sociales liées au secteur d'activité; • Recherche documentaire et bibliographie actualisée • Plan de prévention et plan d'action	et de services en cohérence avec les besoins du secteur du médicosocial - Pertinence de l'analyse des informations recueillies (Niveau 2): • Le candidat prend de la hauteur par rapport à son activité de terrain • Il met en avant le travail de coordination et de gestion de projet au sein d'une structure du secteur médico-social. • Le candidat utilise des techniques d'enquête, de recueil de besoins ou encore des techniques d'entretien professionnels pour recueillir des informations • La présentation orale est synthétique et permet de faire émerger la problématique et les résultats de l'analyse de façon structurés, simplifié et compréhensibles.
<i>Evaluation finale :</i> Rédaction d'un mémoire	La présentation du rapport professionnel écrit est maîtrisée
	avec des logiciels de bureautique
professionnel écrit et sa soutenance	avec des logiciels de buleautique





	orale devant le jury d'évaluation et	
	orale devant le jury d'évaluation et de certification.	 Respect de la forme, le déroulé est clair, la structure du sommaire cohérent avec la problématique et le sujet traité. La police choisie et la taille des paragraphes est lisible et la syntaxe correcte et compréhensible (Niveau 2) Le candidat reprend les outils d'analyse et la méthodologie utilisés lors des sujets intersession de manière structurés et adantés au
		structurés et adaptés au sujet et à la problématique traitée. (Niveau 3) La présentation du rapport professionnel orale est professionnelle et synthétique. Elle permet une appréciation globale de la problématique et du plan d'action mis en œuvre sur le terrain (Niveau 4)





		 Projet-action évalué 		
3.1. Animation, coordination de l'évaluation des activités, de la démarche qualité, prévention et gestion des risques (selon les recommandations de l'HAS)	3.1.1. Coordonner les démarches d'évaluation des risques en utilisant les méthodes et outils d'évaluation des risques professionnels pour analyser, répertorier les risques et les conditions d'exposition à ces risques, et pour mesurer l'impact de l'activité	3.1.1.1 Utiliser des méthodes et outils d'évaluation des risques professionnels. Analyser et répertorier les risques professionnels ainsi que les conditions d'exposition à ces risques, mesurer l'impact de l'activité dans l'établissement	3.1.1.1.1 Les choix d'identification, de quantification et de hiérarchisation des éléments porteurs et facteurs de risques pour les différentes activités et les différents soins sont pertinents (Niveau 3) 3.1.1.1.2 L'étude des avantages et des inconvénients pour les risques rencontrés sont réalisés (Niveau 3)	
		Projets-action évalué		
3.2. Analyse des risques professionnels, Conduite d'analyse des risques, Organisation des flux d'informations, Identification des besoins humains, financiers et techniques pour les évaluations, Organisation du suivi des documents, suivi et mise à jour des indicateurs et des moyens de mesure	3.2.1. Assurer le déploiement des démarches d'évaluation et leur mise à jour en identifiant les besoins humains, financiers et techniques nécessaires pour la mise en œuvre et le suivi de ces évaluations	3.2.1.1 Mettre en œuvre des moyens et des mesures nécessaires à la conformité réglementaire en matière d'hygiène, de santé, de sécurité au travail et de protection de l'environnement	3.2.1.1.2	En conformité avec les attendus, les résultats de l'évaluation de la qualité et de la sécurité sont analysés en équipe pluri-professionnelle. L'évaluation des risques professionnels est analysée en équipe pluri-professionnelle (Niveau 4) Les prises de décisions ainsi que la mise en œuvre des plans d'actions sont discutées et coordonnés lors du





		T		
			comité de direction (Niveau 4)	
	3.2.2. Organiser et animer la réflexion de l'équipe sur ses pratiques professionnelles en utilisant les méthodes et outils adaptés, analyser les causes de nonqualité, identifier le niveau de qualité souhaité et les actions d'amélioration pour assurer la qualité des analyses des pratiques professionnelles au sein d'un établissement médico-social.	3.2.2.1 Accompagner les équipes dans le repérage de leurs pratiques réelles et faire émerger le sens de leurs actions en analysant, nommant et désamorçant les situations	avant l'organisation et	
		Projets-action évalué	r equipe (miveda +)	
3.3. Communication en interne et externe sur les projets d'un établissement du secteur médicosocial	3.3.1. Assurer la veille règlementaire par l'exploitation de différentes sources d'information, de manière à connaître les exigences applicables à l'établissement	3.3.1.1 Déployer la réglementation en la communiquant de manière appropriée au sein de l'établissement	3.3.1.1.1. La communication écrite est adaptée aux objectifs, aux publics et aux situations. (Niveau 2) 3.3.1.1.2. La veille règlementaire est pertinente et les techniques de communication déployées au sein de l'établissement permettent une circulation de l'information efficace. (Niveau 4)	
	3.3.2. Mettre en place un système de communication et de diffusion de l'information pour optimiser la qualité du circuit de l'information.	3.3.2.1 Mettre en conformité les transmissions d'informations	3.3.2.1.1. Les équipes sont informées de la politique de la structure. Les règles de traçabilité sont appliquées. Toutes les informations nécessaires à la qualité et à la sécurité des soins sont	





			transmises avec fiabilité et régularité (Niveau 4)
		Projet-action évalué	
3.4. Développement des relations et des projets avec les réseaux et les différentes autorités publiques de son territoire	3.4.1 Optimiser et animer la gestion et la coopération d'équipe et des partenariats en vue d'impulser une dynamique collective et d'élargir le champ d'action de l'EMS	3.4.1.1. Formaliser ou aider à la formalisation de supports de communication concernant de nouveaux projets garantissant l'inscription de l'établissement dans son secteur et/ou son territoire	3.4.1.1.1 Les supports de communication sont adaptés. Les différents éléments issues de l'élaboration du projet sont visibles (où, quand, quoi, comment, qui) (Niveau 2)
	3.4.2 Communiquer, transmettre les informations et rendre compte afin d'optimiser la gestion de projet et pour assurer la qualité de vie des résidents en EMS	3.4.2.1. Réaliser du reporting de qualité et fiable	3.4.1.1.2 Il adapte sa communication aux partenaires ciblés par l'action de communication (Niveau 4) 3.4.2.1.1 Les objectifs et les résultats des projets et travaux conduits sont formalisés et transmis aux acteurs concernés ainsi qu'à la direction de l'établissement (Niveau 4)





Annexe 1

Définition des niveaux de maîtrise

Niveau 1 : Initiale – compétence de base

Le candidat est en capacité de recevoir une information, il est en capacité de citer des données, des outils méthodologiques ou encore organisationnels. Les premières bases sont acquises mais il manque quelques acquisitions pour devenir autonome sur cette compétence

Niveau 2 : Intermédiaire – compétence opérationnelle

Le candidat est autonome, il a acquis les éléments « techniques » qui lui permettent de pouvoir agir de manière appropriée en situation professionnelle, il est en capacité d'activer les ressources nécessaires à la mise en œuvre de la compétence (les savoirs-associés, aptitudes / capacités, comportements, outils, méthode).

Niveau 3 : Avancée – compétence maîtrisée

Le candidat a atteint une compréhension et une connaissance avancées de son environnement de travail avancée lui permettant de pouvoir mobiliser les ressources nécessaires pour résoudre des problèmes de manière autonome sur le terrain. Il a atteint un niveau de maîtrise de l'expression orale, d'utilisation de la méthodologie et des outils d'évaluation et d'analyse lui permettant de pouvoir réaliser des tâches complexes et de s'adapter à des situations nouvelles

Niveau 4 : Expert – compétence certifiée

La compétence est optimisée dans l'ensemble des situations professionnelles qui la mobilisent. La personne sait innover et faire évoluer les champs d'application de cette compétence. Elle est une personne « ressource » sur cette compétence. Elle est en capacité de former d'autres personnes sur cette compétence et adapte son discours à son auditoire. Tous les éléments de langage sont cohérents à l'écrit comme à l'oral. La prise de parole est facile et fluide en public.